



Construire un avenir inclusif : Priorités nationales pour le programme fédéral 2024-2025



Qui nous sommes

Inclusion Canada est une fédération nationale composée de personnes ayant une déficience intellectuelle, de leurs familles, de personnes alliées et d'organismes engagés à promouvoir la pleine inclusion et les droits des personnes ayant une déficience intellectuelle. Elle joue un rôle essentiel dans la création d'un pays inclusif en soutenant les familles, en défendant les droits des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leurs familles, ainsi qu'en transformant les communautés pour les rendre accueillantes pour tout le monde.

Nous croyons en un Canada ouvert où chaque personne a sa place.



inclusioncanada.ca



inform@inclusioncanada.ca



[InclusionCanadaFB](https://www.facebook.com/InclusionCanadaFB)



1-855-661-9611



[InclusionCA](https://twitter.com/InclusionCA)

Priorité principale No. 1

Améliorer la sécurité financière : Sortir les adultes en situation de handicap de la pauvreté

Aucun Canadien en situation de handicap ne devrait vivre dans la pauvreté, mais 70 % des adultes ayant une déficience intellectuelle vivant en dehors du foyer familial vivent actuellement dans la pauvreté.

Prestation canadienne pour les personnes handicapées (PCPH)

- Objectif : Sortir les adultes en situation de handicap de la pauvreté en leur assurant un soutien au revenu adéquat.
- Demandes principales :
 - Augmenter le montant de la PCPH pour garantir un revenu total mensuel de 2 400 \$. Commencer par augmenter la prestation annoncée de 200 \$/mois à 1 393 \$/mois, en cohérence avec le Supplément de revenu garanti pour les aînés.
 - Étendre l'éligibilité au-delà du Crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH) – l'admissibilité devrait être automatique pour les bénéficiaires de soutiens provinciaux et territoriaux.
 - Empêcher les réductions de prestations en protégeant contre les diminutions des soutiens provinciaux et territoriaux (P/T).

Production automatique des déclarations de revenus

- Objectif : S'assurer que toutes les personnes admissibles reçoivent les prestations auxquelles elles ont droit.
- Demandes principales :
 - Étendre la production automatique des déclarations de revenus aux personnes à faible revenu, y compris celles en situation de handicap.
 - Améliorer l'accessibilité du processus pour les personnes handicapées.

Crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH)

- Objectif : Rendre les avantages fiscaux accessibles à un plus grand nombre de Canadiens en situation de handicap.
- Demandes principales :
 - Aligner les critères d'éligibilité avec la définition élargie du handicap de la Loi canadienne sur l'accessibilité.
 - Automatiser l'inscription au CIPH pour les bénéficiaires des programmes de soutien provinciaux et territoriaux.

Réévaluer les soutiens au revenu fédéral

- Objectif : Adapter les prestations fédérales existantes au coût de la vie croissant.
- Demandes principales :
 - Réévaluer l'adéquation du crédit pour la TPS/TVH, de la Prestation fiscale pour le revenu de travail et de la Prestation canadienne pour enfants afin de mieux refléter les réalités économiques actuelles et de soutenir les Canadiens à faible revenu.

Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)

- Objectif : Encourager l'indépendance financière des personnes en situation de handicap.
- Demandes principales :
 - Représentation légale pour les titulaires de REEI : permettre aux bénéficiaires de choisir leur propre représentant légal/gestionnaire de régime, indépendamment des liens familiaux, si leur capacité est en cause.
 - Mettre en place une procédure simplifiée pour désigner un représentant légal pour le REEI si l'individu n'a ni avocat ni tuteur pour les biens.
 - Éviter d'imposer la tutelle en permettant la désignation de personnes de confiance (comme des amis ou fiduciaires) comme représentants légaux.
 - Assouplir les restrictions de retrait et permettre le retrait anticipé de fonds sans pénalités.



Priorité principale No. 2

Transformer les communautés : Construire des logements inclusifs et des services de soutien pour tous

Chaque personne en situation de handicap mérite de vivre dans une communauté inclusive.

Logements inclusifs

- Objectif : Promouvoir des options de logement accessibles, abordables et inclusives.
- Demandes principales :
 - Appliquer une perspective de handicap aux stratégies fédérales de logement avec une définition claire et complète de l'inclusion.
 - Imposer les principes de conception universelle dans tous les logements financés par le gouvernement fédéral.
 - Arrêter de financer les modèles de logements collectifs qui isolent les personnes en situation de handicap.
 - S'assurer que les fonds fédéraux ne soutiennent que des solutions de logement accessibles, abordables et dispersées.

Introduire un régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) pour l'achat d'une maison

- Objectif : Permettre l'accession à la propriété pour les personnes en situation de handicap
- Demandes principales :
 - Permettre l'accession à la propriété pour les personnes en situation de handicap en autorisant l'utilisation des fonds du REEI pour l'achat d'une maison, de manière similaire au Régime d'accession à la propriété (RAP) du REER.

Priorité principale No. 3

Renforcer les familles : Soutenir les enfants et les jeunes en situation de handicap

Les familles devraient avoir le soutien nécessaire pour aider leurs enfants à mener une vie pleinement inclusive au sein de la communauté.

Prestation pour enfants handicapés

- Objectif : Réduire le stress financier des familles qui soutiennent des enfants en situation de handicap.
- Demandes principales :
 - Doubler le montant de la prestation pour enfants handicapés et augmenter les seuils de revenu pour élargir l'admissibilité. Étendre la couverture aux jeunes en situation de handicap de plus de 18 ans.

Apprentissage et garde des jeunes enfants inclusifs

- Objectif : Garantir à tous les enfants un accès égal aux services de garde inclusifs.
- Demandes principales :
 - Intégrer des définitions d'inclusion complètes dans les accords bilatéraux (F-P/T) en matière de garde d'enfants, conformément à l'article 24 de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH).
 - Allouer un financement ciblé pour renforcer la capacité d'inclusion des prestataires de services d'apprentissage et de garde d'enfants.
 - Établir des normes de responsabilité claires pour l'inclusion, avec des objectifs tels que zéro expulsion et 100 % d'acceptation à l'inscription.



Priorité principale No. 4

Investir dans des opportunités d'emploi inclusif

Les personnes en situation de handicap ont le droit de bénéficier d'un emploi valorisant.

Améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire inclusive

- Objectif : Favoriser l'accès à une éducation postsecondaire qui mène à des emplois valorisants.
- Demandes principales :
 - Financer l'éducation postsecondaire inclusive, assurer la participation dans toutes les activités d'apprentissage (stages, laboratoires, etc.) et garantir un accès équitable à l'aide financière aux études.

Transformer les ateliers protégés en modèles d'emploi inclusif

- Objectif : Passer des environnements de travail marginalisés à des emplois inclusifs.
- Demandes principales :
 - Investir dans une initiative nationale pour transformer les ateliers protégés en modèles d'Emploi d'abord.
 - Fournir des ressources et un soutien aux organisations qui s'orientent vers des services d'emploi inclusifs.
 - Mettre en œuvre des politiques qui privilégient les emplois concurrentiels et inclusifs pour les personnes en situation de handicap.

Augmenter les investissements dans l'initiative « Prêts, disponibles et capables » (PDC)

- Objectif : Augmenter les opportunités d'emploi inclusif pour les personnes ayant une déficience intellectuelle et l'autisme.
- Demandes principales :
 - Augmenter le financement de l'initiative PDC à 8 millions de dollars par an pour élargir sa portée à davantage de communautés à travers le pays.
 - Encourager les partenariats entre employeurs et agences d'emploi pour créer des opportunités d'emploi durables.
 - Promouvoir les avantages des pratiques d'embauche inclusives auprès des employeurs.